L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 AOUT 1879. 52me Année

DUFOUR & LINET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St.-Charles, rue St.-Charles,—magasin en briques à trois étages rue de Chartres No 12, entre Canal et Dauphine; aussi, splendide résidence de famille No. 66 rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos. 108 et 110 rue des Magasins,—Porter.

VENTE POSITIVE—Pas de réserve—Les magasins et résidences et autres immeubles annoncés comme devant être vendus aujourd'hui, à midi, à la Bourse St. Charles, pour le compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur, comprennent les propriétés suivantes:

1° Pour le compte de la succession de J. W. Zacharie, le magasin solidement construit en briques, et à 4 étages, rue de la Commune 131, entre les rues Camp et St. Charles.

2° Cet excellent emplacement pour affaires, le magasin en briques, à 3 étages, rue de Chartres 12, le troisième magasin au-dessus de la rue du Canal, entre les rues Canal et Dauphine.

3° Le magasin en briques, à trois étages, rue Feydrac 135, devant le bâtiment manufacturier et entre les rues de Camp et St. Charles.

4° Cette magnifique résidence en briques et à trois étages, rue St. Louis, No 68, entre les rues Royale et Bourbon. C'est une superbe maison de famille et admirablement disposée pour l'exercice d'une profession.

5° Pour le compte des héritiers de W. West Kilpatrick, beaux emplacements pour affaires près du pont Magnolia sur les débarcadères de la Pierdido et de Pontchartrain, et maisons rue Howard, et l'encoignure des rues Bienvenue, White et Thalia.

6° Le quart d'îlot dans le 6e district formant l'encoignure des rues Prytanée et Général Taylor.

7° Pour le compte de la succession de P. Walsh, et en femme d'une lotte de valeur bonne pour bâtir formant l'encoignure des rues Clio et Willow.

Les capitalistes ne sauraient trouver de meilleurs placements. L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur cette vente. Pour les conditions et tous autres renseignements voyez les annonces descriptives et les plans à la Bourse.

Porter—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Les égoûts à la Nlle-Orléans.

Les projets mignons seront toujours à la mode sous la république; ils ont fleuri principalement sous la première législature radicale. On disait communément: j'ai une résolution devant la chambre; et moi aussi j'en ai une. De quoi s'agit-il dans la vôtre? Il s'agit de quelque argent. Il s'agit aussi de quelque argent dans la mienne. Eh bien! votez pour la mienne et je voterai pour la vôtre. Soit! et le marché ainsi fait était accepté par les Chambres et approuvé par M. Warmoth qui, à son âge d'adolescence et d'inexpérience, suivant les excuses qu'il a présentées à la Convention à propos de la dette, ne manquait jamais de signer les projets mignons de cette époque. Ainsi furent signées les combinaisons du canal de l'Ile au Vaisseau, du bayou Crocodile, du canal Noyés et de la Rivière Rouge. Il n'est pas surprenant qu'avec des projets mignons de ce genre, la dette de l'Etat se fut grossie jusqu'à former le chiffre gigantesque, incroyable de 53 millions.

Tout cela a été réduit à 12 millions. C'est beaucoup trop, et en bonne justice, de même qu'en bonne économie, tout cela aurait dû être réduit à 3 ou 4 millions, pour ne pas dire à rien. La Convention ayant manqué de courage pour opérer ce grand biffage a du moins pris des précautions contre les projets mignons de l'avenir. Elle a décrété que tout emprunt pour amélioration publique ne pourrait dépasser $200,000; elle a décrété ensuite, et c'est là le plus important, que tout projet de ce genre ne pourra être mis à exécution qu'après le vote préalable des contribuables propriétaires. La mesure est excellente; nous en avions pendant longtemps démontré la nécessité et nous ne saurions être trop reconnaissants envers la Convention qui a manifesté ainsi et à la presqu'unanimité son caractère prudent et conservateur.

Cet article de la constitution est formel et il n'y a pas moyen d'y échapper, pas plus qu'on ne pourrait échapper au décret qui supprime une session de la Législature tous les deux ans, second décret des plus précieux et qui mérite autant que le premier la reconnaissance des administrés.

Qui croirait après cela qu'il y a encore des gens qui forment des projets mignons et qui comptent même les mener à bonne fin pour eux, si ce n'est pour les autres? Le vote des contribuables, on l'aura; la presse elle-même nous y aidera; nous aurons l'appui des entrepreneurs et sous le prétexte d'un bien immense et assuré pour l'Etat ou pour la ville, nous parviendrons à notre but, c'est-à-dire le but de tripoter avec les ressources financières d'autrui. Cela s'est vu déjà une fois à propos des chemins de Jackson et des Opelousas pour lesquels les contribuables votèrent aussi bien que les prolétaires, et bien qu'on ait refusé d'en faire autant pour le chemin du Pasifique, l'échec même nous garantit le succès d'une entreprise différente. Tel est le calcul des faiseurs de projets mignons.

Ce qu'ils veulent faire aujourd'hui ne concerne pas l'Etat mais la ville seule, misérable ville, qui mériterait plutôt d'être appelée ville prodigieuse, attendu qu'elle se soutient encore malgré tous les scandales financiers dont elle a été la victime. Les faiseurs de projets, abandonnant les chemins de fer de longue ligne, portent maintenant leurs vues sur un projet tout local, mais d'une exécution coûteuse et même ruineuse, et tout aussi extravagant que le plus extravagant des projets radieux sous Warmoth, celui du Canal de Carrollton à l'Ile-au-Vaisseau. Ils veulent doter la Nouvelle-Orléans d'un système d'égouts souterrains par lesquels s'écouleraient toutes les eaux sales et toutes les immondices de la ville.

Il suffit d'énoncer ce projet pour en faire comprendre à l'instant l'absurdité. Nous avons des canaux d'écoulement, creusés à ciel ouvert, qui manquent de pente parce que le sol, trop bas partout relativement au fleuve et au lac, est aussi trop plat. Plusieurs de ces canaux, par cette même raison, sont regardés comme inutiles. Il est certain que les canaux de la rue du Camp, de la rue Melpomène et de la rue Claiborne ne servent pas à grand chose, car une forte pluie d'un quart d'heure suffit pour les remplir et même pour les faire déborder. Il est certain aussi que les machines de desséchement ne servent à rien juste au moment où il faudrait qu'ils servissent à quelque chose. Alors ces machines, engorgées devant et derrière, poussent des eaux qui reviennent sur elles et rendent nulle tous les efforts du mouvement de leurs roues. Elles ne commencent à être utiles que lorsque les eaux, après la pluie, se retirent elles-mêmes, soit par l'action du soleil, soit par l'écoulement vers le lac quand le niveau du lac le permet, c'est-à-dire quand ces eaux n'ont pas monté elles-mêmes. Dans le cas contraire, aucun écoulement n'est possible, et il ne s'opère que lorsque le lac, sous l'action d'un vent favorable, baisse lui-même et reçoit sans difficulté les eaux de pluie qui remplissent les canaux et submergent une partie de la plaine qui s'étend entre la ville et le coteau de la Métairie?

Voilà quelques unes des conditions topographiques du sol sur lequel la Nouvelle-Orléans est bâtie et sur lequel elle se développe. Le reste manque; elle manque soit par rapport au Lac, soit par rapport au fleuve, circonstances particulières et qu'il ne faut jamais perdre de vue dès qu'il s'agit de desséchement ou d'écoulement. Si cela est, et qui pourrait le nier? comment des égouts souterrains feront-ils ce que les canaux à ciel ouvert ne peuvent faire? Comment ces égouts pourront-ils recevoir tout à la fois et les eaux de pluie et les immondices de la ville. Encore si ces immondices ne consistaient qu'en eaux sales, on pourrait dire qu'elles passeront comme les eaux de pluie par les égouts. Mais souvent de rigoles sont chargées d'ordures et d'ordures encombrantes; ces eaux de rigoles charrient des matières qui ne s'écoulent pas d'elles-mêmes et qu'il faut enlever pour que les rigoles puissent avoir un courant. Alors comment fera-t-on pour désobstruer les égouts souterrains, soit de fer, soit de briques, soit de bois, quand ils seront bouchés? Notons bien que l'obstruction sera continue et que le nettoyage sera impossible, toujours faute de pente. Faudra-t-il ouvrir ces égouts et les récler avec des pelles comme on le fait aujourd'hui pour nettoyer les égoûts? Le travail en sera désopilé et l'infection tout aussi grande. Les frais aussi en seront énormes et hors de toute proportion avec les ressources financières de la cité.

La construction seule de ces égouts coûterait cinq ou six millions. Un pareil projet est si absurde qu'on ne comprend pas qu'il se soit trouvé un cerveau assez fêlé pour l'imaginer et pour croire que le peuple de la Nouvelle-Orléans, éprouvé, trompé et dupé si souvent, s'y laissera prendre.

Notre conseil municipal a envoyé à Chicago un de ses officiers pour examiner les égouts de cette grande ville dont le site est beaucoup plus élevé que celui de la Nouvelle-Orléans par rapport aux eaux qui la baignent, et cet officier est revenu entièrement opposé à ce système d'écoulement. La démarche était parfaitement inutile, et la question pouvait être décidée sans étude et sans comparaison avec ce qui s'est fait ailleurs. Nous n'avons pas de pente pour des canaux, creusés à ciel ouvert et profitant de tout le courant que notre sol peut procurer, comment aurions-nous assez de pente pour des conduits souterrains qui perdraient cet avantage par la couche de terre dont il faudrait les couvrir?

Cette affaire prouve que nous n'en avons pas encore fini avec les tripoteurs et les rings qui ont fait de la Nouvelle-Orléans ce que nous la voyons aujourd'hui, une ville souffrante et arrêtée dans son essor, une ville obérée, ruinée par une série d'administrations prévaricatrices, une ville que la Convention a voulu faire revivre en limitant sa taxe municipale à 1 pour 100, limite qu'on voudrait éluder par toute espèce de moyens et d'intrigues, en prenant même la fièvre jaune pour excuse et appui. Cette affaire prouve que nous sommes loin du temps où un maire de la Nouvelle-Orléans, M. Charles Génois, mettait à la porte de chez lui, de son domicile particulier, ce que nous avons vu de nos propres yeux, un tripoteur qui était venu lui proposer pour la ville, non pas une opération aussi sale que celle des égouts, il ne l'est pas osé, mais une opération seulement douteuse et suspecte. Reverrons-nous jamais un maire de cette honnête et patriotique énergie?

Réclamations de terres concédées aux vétérans de toutes les guerres, de 1790 et 1855, rédigées par J. Benj. Chandler 101 Canal.

LES ENTREPRENEURS DE DRAINAGE.

On nous rapporte que M. Houston, administrateur des améliorations a condamné tous les entrepreneurs de drainage à une amende de $100 pour n'avoir pas mis leurs machines en opération pendant la tempête de pluie de mercredi dernier, cette négligence ayant fait déborder les canaux et causé par conséquent l'inondation de la plaine et des rues de la ville.

Si les entrepreneurs n'ont pas rempli leurs engagements, il est juste qu'ils soient punis suivant les termes de leur contrat, mais eussent-ils montré une activité extrême à faire jouer leurs machines, la plaine et une partie de la ville n'en eussent pas moins été inondées. Des pluies pareilles à celle de mercredi font des masses d'eau qui ne peuvent s'écouler en un quart d'heure, et la municipalité eût-elle à son service cent machines de desséchement au lieu de deux ou trois que la situation n'en serait pas changée en pareil cas.

Nous expliquons, dans l'article qui précède, l'inutilité de ces machines dont les roues prises par les eaux devant et derrière s'agitent vainement. Les eaux battues n'ayant pas de courant reviennent sans cesse sur elles-mêmes et les roues des machines sont toujours engorgées. Pour que le mouvement de ces roues eûssent un effet utile, il faudrait que le canal d'écoulement fût au-dessous du niveau des canaux de rassemblement qui aboutissent au bassin des machines; mais en temps de fortes pluies il y a égalité de niveau parce que tous les conduits sont pleins et il en résulte qu'alors le jeu des machines est impalmé.

Il faut présumer que les entrepreneurs condamnés par M. Houston n'ont rien fait pendant la pluie parce qu'ils ont jugé que leurs efforts seraient inutiles et qu'ils brûleraient leur charbon pour rien.

Les "Cass Patented bracket et street Lamps" donnant une bougie égale au gaz, à un cinquième du prix, fournies aux villes et villages.—J. Benj. Chandler, 101 Canal.

PÉTITION CONTRE LA QUARANTAINE.

Une pétition contre la quarantaine circule dans toute la ville. Cette pétition adressée à l'honorable L. A. Wiltz, lieutenant-gouverneur et gouverneur en ce moment par intérim, contient les raisons pour lesquelles la quarantaine doit être levée ou fortement modifiée. Notre commerce souffre énormément et d'autres ports en profitent. Nombre d'industries en souffrent également et notre ville languit et se meurt sous l'empire d'un système absurde que ne justifie ni la théorie, ni l'expérience, et qui est arbitraire et traditionnel dans son application. Le but de la pétition est, en conséquence, d'obtenir que plusieurs lieux, réputés très sains et qui le sont en effet, soient exceptés de la proclamation de quarantaine et que la loi du 24 mars 1876, considérée comme suffisante pour tous objets pratiques, soit remise en vigueur.

Une copie de cette pétition a été laissée dans nos bureaux et nous engageons vivement ceux qu'elle intéresse, et elle intéresse tout le monde, à venir la signer sans délai. Nous avons déjà vu deux listes couvertes des noms les plus connus du Premier District et nous espérons que le Second et le Troisième District ne resteront pas en arrière de ce mouvement dont le succès concerne si directement l'avenir commercial de notre ville.

Le soldat (ou ses héritiers) qui a servi dans une guerre quelconque de 1790 à 1855, a droit à 160 acres de terre. Renseignements à J. Benj. Chandler, 101 Canal.

LE JUGE DE PAIX DE KENNERVILLE.—Le juge de paix de Kennerville, dont les scandaleux actes d'arbitraire viennent enfin de soulever l'indignation et les plaintes des justiciables, n'est malheureusement pas une exception. C'est un produit de la loi qui conduit le régime vicieux du suffrage universel appliqué à l'élection des juges dans les paroisses où les docteurs noirs dominent. Il y a eu et il y a encore des centaines de juges de paix ignorants, illétrés et chez lesquels les bonnes intentions ne remplacent pas toujours l'absence de savoir.

Aussi ne comprenons-nous pas l'avec-glement de la majorité démocratique de la Convention qui, malgré nos avertissements, a persisté à laisser dans les paroisses la nomination des juges de district et des juges de paix, à l'élection. Pour les juges encore la Constitution exige-t-elle un certain savoir, mais aux juges de paix on ne demande même pas de savoir lire et écrire. Il sera nécessaire que la prochaine législature active aux moyens de faire pourvoir ceux qui comme le juge de paix de Kennerville, outrepassent leurs pouvoirs et violent les lois.

WASHINGTON AND LEE UNIVERSITY.—Par suite de la maladie qui le retient alité, l'honorable R. L. Gibson, notre représentant, n'a pu aller, comme il l'avait promis, prononcer un discours à la distribution des prix de cette Université, établie à Lexington, Virginie, et dont le général G. W. Lee est le président. Il a été remplacé par l'honorable William Preston Johnston, qui a saisi l'occasion pour faire l'éloge mérité de notre estimable représentant.

Voici ce passage de son discours:

Je l'ai connu depuis l'enfance et je n'ai jamais connu de garçon ou d'homme plus sage ni à qui on pût mieux se fier. Il a reçu la meilleure éducation qu'en puisse recevoir à l'Université de Yale, et il a acquis cette maturité que donnent l'étude et les voyages en Europe. Il a joué un rôle dans quelques-unes des scènes les plus émouvantes de notre grande guerre civile. Homme de manières à la fois affables et gracieuses, lorsqu'il était animé par le feu de la bataille et l'ardeur du combat, il sut mériter les applaudissements de ses supérieurs et de ses soldats en conduisant des assauts désespérés contre des positions retranchées, en traversant de grandes rivières dans des bateaux découverts sous un feu terrible, ou, comme au fort espagnol, en maintenant opiniâtrement ses positions contre des forces bien supérieures.

Le général Gibson est aussi un orateur et il a ce don divin de l'éloquence qui déclaire toutes les pensées. C'est un honnête homme. C'est un esprit cultivé, chez lequel la douceur s'allie au brillant.

Réclamations contre le gouvernement dirigées par des avocats éminents et énergiques à Washington.—J. Benj. Chandler, 101 Canal.

LES FEUILLES DE VERA CRUZ.—L'EXHUMATION DES CADAVRES.—Un journal d'Orizaba donne les détail suivants sur l'exhumation des cadavres qui a eu lieu à Veracruz le 13 courant:

"Enfin, ce matin entre cinq heures et onze heures, et au grand déplaisir du général Terán qui a mis en œuvre tous ses obstacles et toutes les résistances en son pouvoir, on a effectué l'exhumation des cadavres des victimes du 25 juin.

"L'opération a été entourée des précautions nécessaires et a été faite avec l'assistance du juge de District, du commandant militaire et de huit médecins, dont six établis à Vera Cruz et les deux autres, envoyés, dit-on, par le ministre de la guerre.

"Voici les noms des médecins: Docteurs Garmendia, Heras, Hegewisch, Palazuelos, Waldo, Iturralde, Martínez et Cordillo Reinoso.

"Tout le monde étant réuni au cimetière général à l'heure indiquée, on a procédé avec les formalités voulues à l'extraction des cadavres, lesquels ne se trouvaient point encore en complet état de décomposition. Après les avoir examinés on a trouvé dans la poitrine et à la tête les vestiges ou marques de projectiles déchargés sur eux pour leur causer la mort. On a reconnu sur chacun d'eux cinq ou six balles, et à l'exception de M. Rodrigues, tous les autres avaient reçu le coup de grâce.

"L'opération terminée, les cadavres ont été remis aux parents, qui avaient préalablement adressé une pétition à M. le juge de district...."

La cour suprême de justice, dit le *Traité d'Union*, a reçu vendredi dernier le rapport des médecins sur l'exhumation des cadavres. Ce document a été remis à la commission du Grand-Jury.

Cette commission, qui n'est point encore au complet, se compose de MM. Wenceslao Rubio, Vicente Prieto, Epitacio de la Huerta et Serapion Fernandez.

MME ALHAISA—On écrit de Puebla au *Traité d'Union*, à la date du 18 juillet que M. et Mme Alhaisa se trouvaient à San Andrés Chalchicomula, où ils avaient donné, le dimanche 13, une soirée-concert qui a plu énormément. Le théâtre était plein et la charmante Mme Alhaisa a eu un succès splendide.

M. et Mme Alhaisa comptaient partir le lendemain lundi pour Orizaba, mais ils ont été retenus et obligés de donner à Chalchicomula une seconde soirée qui a eu lieu le 17.

Le dimanche 20, M. et Mme Alhaisa devaient se faire entendre à Orizaba et ensuite retourner à Puebla.

LE GÉNÉRAL GRANT.—Nous lisons dans le *Post* de San Francisco du 8 courant:

"Le capitaine Williams, de Williams, Blanchard & Co., a reçu avis aujourd'hui de l'agent à Yokohama de la compagnie du Pacific Mail, que le général Grant a retenu son passage sur le paquebot *City of Tokio*, et qu'il partira de ce port le 26 ou le 26 de ce mois. Il arrivera donc à San Francisco du 12 au 15 septembre.

J. B. Chandler, agent-général, No 101 rue du Canal, fournira aux marchands et solliciteurs des articles patentés et nouveautés aux prix de fabrique.

—Les vignes, en Champagne, sont dans un état déplorable; on n'espère plus de qualité possible, et ce qui est positif et assuré, c'est que l'on ne fera presque rien. C'est une grande perte pour le pays qui avait besoin de tout le contraire. Les froids et les pluies qui n'ont pas cessé depuis deux mois, en sont la cause.

GERMANISATION DES TRÔNES.—La *Gazette de Saint-Pétersbourg* fait la remarque que depuis cinquante ans tous les trônes vacants ont été donnés à des princes allemands.

En 1831 un prince de Saxe-Cobourg fut élu roi de Belgique; quelques années plus tard, les Grecs, vaincs *patentes*, élurent le prince Othon de Bavière. Le prince Georges de Golstein-Gottorp-Landersbourg-Glücksbourg succéda au prince bavarois. Un membre de la maison des Hohenzollern règne actuellement en Roumanie; enfin le prince de Battenberg de Hesse vient d'être appelé à présider aux destinées des Bulgares.

De cette façon tous les nouveaux rois sont cousins germains.

Placements avantageux en inventions patentées, nouveautés, etc., à l'Inventors' Depot, 101 Canal.

—Eros, Cupido, Apollo, Amor: les quatre fils Jésus!

.'.Le comble de la gourmandise: Ressusciter au banquet de la vie.

.'.Le comble de l'indifférence: Marcher sur les pieds de quelqu'un et, au lieu de faire des excuses, s'écrier:—Heureusement que ça porte bonheur!

.'.Le comble de la difficulté, c'est, pour un bossu, de faire son deuil.

WHITBY'S WORK.—Cet incomparable outil détruit toutes mauvaises herbes, et coupe et et prépare, et dans les blanches rangées donne bonne apparence aux cases par l'emploi du seul bon et sûr outil en même temps, comme on peut aisément en faire l'expérience, sans prendre plus de place qu'une charrue de Rivers. Une différence à faire: ne pas confondre le seul vrai Whitby avec d'autres vendus de prétendus inférieurs. On peut se procurer le véritable, et Whitby, chez Walker les Quincailliers.

COLORATION ARTIFICIELLE DES SUCRES.

Un de nos abonnés nous communique la note suivante que, malgré les délibérations légales qui existent sur la matière, nous nous faisons cependant un devoir d'insérer:

"On ne doit pas s'étonner que les Belges et les Hollandais soient moins adroits à se tromper à l'Angleterre pour réexpédier certaines prises qu'ailleurs la rusé Espagnole. Tandis que chez les Anglais, la perception sur des analyses effectuées par les laboratoires de Paris, de Berlin et les Hollandais profitent de la pratique dans laquelle ils ont, leur gouvernement, la nuance dont jouissent dans ces deux pays la fraude et la contrefaçon, en droit du sucre.

Quand la nuance ne dépasse pas le numéro 13 des types commerciaux de Hollande, le sucre est admis 7.9, c'est-à-dire, seulement de 50 kilos, par les douanes belges et hollandaises. Aussi voyons-nous depuis que le gouvernement français ne s'y oppose plus, des teinturiers de sucre s'établir jusque dans l'entrepôt de Valenciennes, sous les yeux de la Régie et de la Douane, afin d'exporter les sucres ainsi colorés en Belgique et en Hollande.

Le profit est si alléchant que de nouvelles installations se préparent dans ces entrepôts, pour couvertir, grâce à du caramel, ou à toute autre matière tinctoriale, un bon sucre de nuance numéro 15 à 16 en un sucre *frelaté* de nuance numéro 11, mais conservant sa richesse originelle, c'est-à-dire le rendement de 95°.

L'Entrepôt de Valenciennes va bientôt pouvoir teindre ainsi 600 sacs par jour: cela ne sera pas suffisant, et nous engageons le Directeur de cet établissement à augmenter son personnel, qui on cherche en ce moment, en disponible en en livrable, ce nouveau genre de sucre désigné dans le commerce sous le nom de sucre de nuance américaine.

Est-ce l'Amérique seule qui en profite? Les états statistiques de la Hollande vont nous répondre.

En 1868, ce pays recevait le 7-9 en proportion de 6,34 0/0. La proportion s'est successivement accrue de 67,44 0/0. Le moment n'est pas éloigné où tout le sucre admis en Hollande sera 7.9 en nuance.

Les fabricants de sucre français, qui se sont ligués avec les raffineurs anglais pour combattre les primes, n'hésiteront pas à s'élever contre la fraude commise dans d'autres pays, et nous commencerons, si certains qu'ils ne seront pas les derniers à demander au gouvernement français que s'il ne peut empêcher une fraude connues sous ses yeux, fraude dont il n'est pas victime, il est vrai, il consente au moins à appeler l'attention de voisins avec lesquels il est en bonnes relations, sur ce qu'il voit se préparer chez lui au détriment de la morale et de leur budget.

Je ne doute pas, Monsieur le Directeur, que votre journal, qui s'est toujours posé en ennemi de la fraude, ne veuille bien accueillir les observations qui précèdent, et je ne doute pas plus que tous les fabricants n'applaudissent à l'initiative que prend l'un d'eux en vous la signalant.

Il peut y avoir dans ces manœuvres quelques profits pour la fabrication française, mais il y aura, j'en suis certain, une réprobation universelle contre ceux qui recherchent des profits illégitimes."

UN ABONNÉ.

(*Journal des fabricants de sucre.*)

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS.—Il est très sérieusement question de la création prochaine d'une importante ligne de bateaux à vapeur français entre Bordeaux et les ports du Pasifique. On nous assure même que le capital est déjà formé et que l'on n'attend plus que le vote de la Chambre des députés sur la marine marchande pour commander la flotte, soit en Angleterre, soit en France.

Une des plus grandes maisons d'armement française, que je crois inutile de vous désigner, est à la tête de cette entreprise, qui permet d'augurer le succès et l'exécution prochaine.

Les steamers partiront de Bordeaux, et feront les escales de Ténériffe, le Brésil, le Plata et les Mers du Sud; Valparaiso sera une des deux têtes de ligne.

Les vaisseaux de la maison d'armement qui entreprend ce nouveau service seront, pour la plupart, affectés aux transports de charbons pour les steamers de la ligne.

UN ARTICLE A SENSATION DU FIGARO—On mande par le câble:

Londres, 11 août—Plusieurs dépêches de Paris disent que le *Figaro* a publié une conversation sur la politique actuelle, entre un de ses reporters et M. Jules Simon. Cet article a causé beaucoup de sensation.

Londres, 11 août—Le principal point dans la prétendue conversation rapportée par le *Figaro* de Paris entre un correspondant de ce journal et M. Jules Simon, est la déclaration de celui-ci que le président Grévy est opposé à la politique de M. Jules Ferry sur l'éducation. M. Simon dit que cette conversation a été fabriquée, et le *Figaro* persiste à soutenir que son rapport est substantiellement exact.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vous-mêmes. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Floyd, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

83—Langueur, ou cause et son remède—La cause de la langueur, lorsqu'elle n'est pas la conséquence immédiate ou indirecte d'une maladie positive, peut être attribuée à une température défaillante. Les personnes vivant dans un climat chaud et humide, y sont particulièrement sujettes. Une diminution de force physique et une indisposition à faire aucun effort sérieux en sont les traits caractéristiques. Quelquefois elle est accompagnée d'un relâchement des bonnes et de nombreuses dyspepsies ou bilieux. Un bon remède est la préparation connue sous le nom de "Hostetter's Bitters" qui tonifie fortifiant et altérant, venant de sources végétales les plus pures et les plus efficaces, avec une base parfaitement spiritueuse, et regardé par les médecins éminents comme un stimulant doux et sain. Les "Bitters" qui sont les meilleurs toniques américains, sont grandement en usage sous les tropiques, où le climat est si débilitant, si favorable aux fièvres infectieuses, et si productif de désordres des poumons, du foie et des organes digestifs.

Dépuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'enfant des souffrances causées par les douleurs, rend les intestins, stomachs et bowels forts et en élimine, prévenant de la diarrhée et toutes autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. Ed comme la bouteille.

Décédée hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 62 ans, Dame L. P. COMMAGÈRE née Eugénie Cardovia. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu cette matinée, à 5 heures, de la rue Bourbon No 196, près Dumaine.

De la part de ses enfants.

EXCURSIONS —PAR LA— GRANDE ROUTE de JACKSON

AFIN de donner aux personnes qui généralement ne peuvent s'absenter le moyen de faire un voyage agréable et peu coûteux au Nord pendant la saison morte, des BILLETS D'EXCURSION bons pour QUINZE JOURS seront vendus jusqu'au 25 août, aux taux réduits que suit:

Pour CHICAGO et retour.....$30 00
Pour LOUISVILLE et retour.....$20 00
Pour St. LOUIS et retour.....$20 00

Ces billets ne sont PAS TRANSFERABLES. En vente seulement au Bureau de ville de la Route de Jackson, 23 rue du Canal, coin Commune.

F. CHANDLER, Agent général pour les passagers.
A. D. GERADON, agent pour les billets.
15 août—2 f

CITRONS, CITRONS, CITRONS.

50 BARILS DE GROS CITRONS en magasin à vendre à 50 le baril, ou à 5 cents la douzaine.
Par S. OTERO & BRO.
22 et 25 Front st. ou 24 et 26 Fulton st.
14août—1f

AVIS SPECIAL.

Sans à rien. Sans à rien.

20,000 sans à rien neufs et de grandeur variées, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
WM. DILLON
107 rue Poydras.
Août—1m

AU DRAPEAU ROUGE!
—COIN—
DOUANE ET BOURBON.
OUVERTURE, OUVERTURE! OUVERTURE!
DEMAIN, 1er AOUT 1879.
Chaussures!!! Chaussures!!!
Stock très varié de chaussures de choix, venant des meilleures manufactures de Boston, Philadelphie, New York et autres villes.
Les prix et la qualité défient toute concurrence.
Chaussures pour Dames, Demoiselles, hommes et enfants de tous les âges.
On trouve au Drapeau Rouge toutes les qualités et toutes les variétés de Chaussures que l'on peut désirer, à des prix en rapport avec la difficulté des affaires.
Ce magasin n'arrivant en vue la solidité et la durée des marchandises qu'il offre au public, se rapelle que de bons articles consciencieusement décrits méritent les plus nouveaux.
Le propriétaire, M. P. CARATHEKILE, ne négligera rien pour se tenir au courant des nouvelles ressources, afin que son magasin soit toujours prêt à répondre à tous les goûts de ses clients. Ne de vive cet:
Elégance, Solidité, Bon prix!
—Au même temps, M. CARATHEKILE a transféré aux Magasins d'Ameublements pour hommes, jeunes gens et garçons à deux étages du Drapeau Rouge. On y trouvera des vêtements confectionnés, dans lui, depuis le plus ordinaire jusqu'au plus fin, le tout à des prix modiques. Il enlevée seul sur mesure, sûr de répondre à tous les goûts et à toutes les fantaisies.
31 juil—en 30 août.

INVENTORS' DEPOT.
J. BENJ. CHANDLER,
AGENT GÉNÉRAL.
101.....1er
RUE DU CANAL,
Nouvelle Orléans.

AUX INVENTEURS.—Exposition de brevets, demandes de brevets en cours pour mesure, description d'inventions ou de nouveautés. Vendre ou acquérir à bail le brevet ou le droit, pour Etats-Unis ou pour villes ou comtés. Correspondre avec et protéger l'intérêt de l'inventeur. Conseils donnés de $15 à $100 d'avance. Pour capitalistes et inventeurs ou renseignements sur les vrais droits en droits faites par mail.

Par l'intermédiaire d'inventeurs avoués et experts à Washington, je suis à même de préparer sous ses yeux, pour le plus prompte et le plus sûre méthode d'obtenir des brevets, de poursuivre les réclamations pour terre de prime, pensions, confirmation, arriérés de pensions, paiements extra, prime et argent de prix, pensions, etc.

Depuis les réclamations provenant de la guerre de Mexique de 1846-8 et de la guerre de Sudd de 1861-5, une spécialité. Ceux qui obtiennent des dédommagements adressent chaque enveloppe vingt-deux cents et un timbre pour la réponse.

BLACKNERBY & NOLAND'S
Patent Burner and measure.

Cette très simple invention est digne de l'attention du pays et des compagnies de compagnies, des entrepreneurs des lorries ou des chemins de fer, des grosses distributeurs et autres, qui vendent du gaz. Elle permet à toute employée en principes du brûleur de ne quantité d'en brûler une figure plate. Elle rendra plus du double de ce qu'elle coûte en économie d'un bord d'huile de charbon, vitriol, suif-de-vie, et liquides sujettes à l'évaporation. C'est une protection contre la perte occasionnée le manque de soin, ou par malhonnêteté, lorsque le brûleur est ouvert. On ne perdra pas vingt à trente cents de l'huile de charbon qui vaut la même maintenant en usage en est exposé à pendre. Sont à demandé.

Cinq pièces seulement chacun.....$5.00

Envoyé par exposé à la réception du prix.

Pour ces mêmes demandé plusieurs, quatre et quelques, ensemble. Prix.....$12.00

Pour les brûleurs et mesures de liquides, vendant par demi pinte, quart et gallon, ou autrement, simplement (le robinet à flotte en à ajouter à la quantité requise est donnée en entièrement manuelle, ou le robinet fait l'ouvrage sur les liquides.

Prix ensemble.....$12.00

Envoyé par exposé à la réception du prix.

Vous dès réponses contient 54.00 de plus chacun. On peut les ajouter à des mesures en un jour, gaudant un compte exact de chacun dans plus, quart, demi-pinte, et ainsi prouvera une parfaite garantie contre les hâtiers ou les mesures de liqueurs. Le robinet protège aussi contre les voleurs et les ébrieux.

Les droits des Etats, des comtés et des manufacturiers vendus ou donnés à bail par
J. BENJ. CHANDLER,
Agent général, rue du Canal No 101.

C. M. Cass'
PATENT AUTOMATIC BRACKET LAMP.

Cette invention est pour éclairer les stations de chemins de fer, les hôtels, les salons, les magasins, et tous les endroits où une bracket lamp est requise.

CETTE LAMPE S'ARRANGE ET S'ETEINT TOUTE SEULE

Et n'a pas besoin d'être remplie plus d'une fois en moyenne, tous les quinze jours. Elle épargne les trois quarts de travail usuel des lampes ordinaires à l'huile.

Elle donne une lumière
EGALE AU GAZ
Et coûtant les quatre cinquièmes de moins.
PRIX SEULEMENT TROIS PIASTRES LA PIÈCE.
C. M. CASS'
Patent Chicago Street Lamp.

Par ce moyen extrêmement simple on peut éclairer les villes, villages, parcs publics, rues, particulières, hôpitaux d'hôtels et magasins, à meilleur marché.

EGALE A CELLE DU GAZ

Et coûtant moins d'un cinquième du prix du gaz. Un gallon d'huile de charbon (150 pintes) brûlera 14 nuits à raison de 6 heures par nuit. Ainsi, le prix par lampe, pendant 1 an, sera actuelle est seulement de $3.72 ou 1 120/252 cts par nuit.

L'huile étant toujours près du bec, l'éclat de la lumière n'est jamais diminué. On ne remplit qu'une fois par semaine, et comme les lampes se règlent et s'éteignent d'elles-mêmes, elles exigent moins de soins que le gaz. On les emploie quelque temps avec succès dans l'Ouest et l'Ouest, et elles vient être maintenant introduites dans le Sud.

Prix de fabrique:

Lampes articulées (bracket) 5 heures, pour résidences, magasins, salons.....$ 3 00
De pour écuries (6, 8 et 10 heures), 3 chandeliers.....4 00
De pour rues (6, 8 et 10 heures) 3 gaz, 3 chandeliers.....$10 00
Pour villes et villages.....
Toutes pièces à être ajoutées aux prix ci-dessus.

Envoyé par les lignes de fait admettre en par exposé à la réception du prix.

L'invention la plus récente.

Un compteur automatique parfait pour les débitants de liqueurs au détail. Pour les bières, cidre, vin, etc. Pour les huiles, vinaigres, vin vieux. Le seul compteur connu pour le compte exact, mais non pas pour empêcher contre toute perte causée par l'évaporation, la mauvaise qualité, les fraudes, etc. Un compteur automatique nouveau, simple, exact, durable, donnée en prime pour le propriétaire, l'employé ou le client; faisant aussi un service que le meilleur des hommes ne peut faire, et ne saurait faire avec telle les yeux, ne coûte pas cher, et ne demande que quelques cents pour le compte exact de vingt-deux gallons, ou trente-deux pintes, ou quarante-quatre demi-pintes, ou quatre-vingts quarts, ou trente-deux pintes, ou quatre-vingts